

## LA TUNISIE RURALE : LES CARACTERISTIQUES, LA FRAGILITE ECONOMIQUE ET SOCIALE ET LES PRINCIPAUX FACTEURS DE MARGINALISATION

BOUSNINA Adel

Université de Tunis

[nsira2002@yahoo.fr](mailto:nsira2002@yahoo.fr)

### Résumé

L'objectif de cet article est d'étudier quelques caractéristiques de la Tunisie rurale, les principaux indicateurs reflétant la fragilité rurale en Tunisie au niveau économique et social, ainsi que les principaux facteurs de cette marginalisation.

La première partie portera sur l'analyse des indicateurs sectoriels de développement dans les régions rurales, entre autres, la fragilité sociale (pauvreté, éducation...). Dans la deuxième partie, l'intérêt est focalisé sur la marginalisation économique (les investissements, l'industrie...) et sur les principaux indicateurs de développement dans les principales zones rurales.

L'intérêt sera porté dans la troisième partie sur le calcul et l'analyse des indicateurs synthétiques de développement dans les régions rurales, notamment le calcul de l'IDH et l'indicateur synthétique de développement humain dans les gouvernorats du Nord-Ouest et surtout les délégations à dominante rurale. Dans cette partie, nous concentrerons notre analyse sur les facteurs de cette marginalisation des régions rurales (par exemple, la grande faiblesse du tissu industriel, le déclin des activités productives de l'Etat, la faiblesse de l'investissement industriel et tertiaire, la quasi-absence de l'infrastructure de base, la faiblesse du secteur agricole...). Enfin, la dernière section sera consacrée à la perception de la population de la problématique rurale en Tunisie.

Mots clés : milieu rural, fragilité, marginalisation, industrie, pauvreté, développement, Tunisie

### Abstract

#### RURAL TUNISIA. CHARACTERISTICS, ECONOMIC AND SOCIAL FRAGILITY AND THE MAIN FACTORS OF MARGINALIZATION

The objective of this article is to study some characteristics of rural Tunisia, the main indicators reflecting rural fragility in Tunisia at the economic and social level, as well as the main factors of this marginalization.

The first part will focus on the analysis of sector development indicators in rural regions, among others, socio-demographic fragility (poverty, education, etc.).

In the second part, interest is focused on economic marginalization (investments, industry, etc.) and on the main development indicators in the main rural areas.

The interest will be focused in the third part on the calculation and the analysis of the synthetic indicators of development in the rural areas, in particular the calculation of the HDI and the synthetic indicator of human development in the governorates of the North-West and especially predominantly rural delegations. In this part, we will concentrate our analysis on the factors of this marginalization of rural regions (for example, the great weakness of the industrial fabric, the decline of the productive activities of the State, the weakness of industrial and tertiary investment, the virtual -absence of basic infrastructure, weak agricultural sector, etc.).

Finally, the last section will be devoted to the perception of the population of rural issues in Tunisia.

Keywords: rural environment, fragility, marginalization, industry, poverty, development, Tunisia

### ملخص

#### تونس الريفية: الخصائص والهشاشة الاقتصادية والاجتماعية والعوامل الرئيسية للتهمة

يهدف هذا المقال إلى دراسة بعض خصائص الريف التونسي، والمؤشرات الرئيسية التي تعكس هشاشة الريف في تونس على المستوى الاقتصادي والاجتماعي والديموغرافي، وكذلك العوامل الرئيسية لهذا التهميش.

يركز الجزء الأول على تحليل مؤشرات التنمية القطاعية في المناطق الريفية، لا سيما الهشاشة الاجتماعية (الفقر والتعليم...). في الجزء الثاني، يتركز الاهتمام على التهميش الاقتصادي (الاستثمارات، الصناعة، إلخ) وعلى مؤشرات التنمية في المناطق الريفية الرئيسية. سينتقل الاهتمام في الجزء الثالث على حساب وتحليل المؤشرات التاليفية للتنمية في المناطق الريفية، ولا سيما حساب مؤشر التنمية البشرية والمؤشر التاليفي للتنمية البشرية في محافظات الشمال الغربي وخاصة المعتمديات الريفية. في هذا الجزء، سنركز تحليلنا على عوامل هذا التهميش للمناطق الريفية (على سبيل المثال، الضعف الكبير للنسيج الصناعي، وتراجع الأنشطة الإنتاجية للدولة، وضعف الاستثمار الصناعي والخدماتي وغياب البنى التحتية الأساسية وضعف القطاع الزراعي... إلخ). أخيرًا، سيخصص القسم الأخير لتصور السكان للمسألة الريفية في تونس.

الكلمات المفتاحية: البيئة الريفية، الهشاشة، التهميش، الصناعة، الفقر، التنمية، تونس

## **Introduction**

Dans des recherches antérieures, nous avons montré qu'en dépit de l'amélioration sensible des indicateurs du développement humain dans toutes les régions en Tunisie, les disparités régionales demeurent considérables et l'inégal développement régional reste épineux. Nous sommes à même d'affirmer qu'il y a plusieurs Tunisies dans le même pays distinguant « la Tunisie développée » et « la Tunisie sous-développée » et on peut parler d'un déséquilibre menaçant l'avenir du pays avec « le littoral et le désert tunisiens » (Bousnina, 2012).

Mais l'étude minutieuse et approfondie des indicateurs de développement montre l'importance non seulement des disparités régionales mais aussi et surtout des inégalités entre les milieux et la marginalisation accrue du monde rural en Tunisie.

Ainsi, l'objectif principal de cet article est d'étudier quelques caractéristiques de la Tunisie rurale, les principaux indicateurs reflétant la fragilité rurale en Tunisie au niveau économique et sociodémographique, ainsi que les principaux facteurs de cette marginalisation.

Notre hypothèse centrale est la suivante : Il y a une marginalisation très nette de la population rurale, ce qui a été souvent à l'origine de l'aggravation des écarts entre les milieux, et ce, tant en matière éducationnelle, démographique et sanitaire qu'au niveau économique, industriel... et dans le domaine du niveau de vie, des équipements socio-collectifs... et au niveau développementiste en général. Cette marginalisation et cette fragilité rurale est déterminée par de nombreux facteurs économiques et sociaux, que l'on essaiera d'analyser dans ce chapitre.

Au niveau méthodologique, notre étude s'est ainsi articulée autour de quelques aspects bien définis relatifs aux secteurs socio-économiques étroitement liés au concept de développement. Ce dernier ne se limite pas à l'aspect économique (à l'instar de la croissance) mais il touche plusieurs dimensions humaines et immatérielles ; en d'autres termes, ces dimensions ne sont pas seulement économiques mais aussi démographiques et sociales. Pour cette raison, l'étude sectorielle est nécessaire pour analyser ces inégalités entre les milieux.

Le choix de l'approche sectorielle et de l'analyse statistique peut être expliqué par la disponibilité des données statistiques sectorielles et d'autre part par l'importance de certains secteurs (tels que la santé, l'éducation, l'emploi, la pauvreté et le niveau de vie, le secteur industriel...), en étroite relation avec l'évolution du monde rural et sa marginalisation depuis quelques décennies.

Pour ce faire, l'article est articulé comme suit : la première partie portera sur l'analyse des indicateurs sectoriels de développement dans les régions rurales, entre autres, la fragilité démographique et sociale (pauvreté, éducation,...etc). Dans la deuxième partie, l'intérêt est focalisé sur la marginalisation économique (les investissements, l'industrie...) et sur les principaux indicateurs de développement dans les principales zones rurales. L'intérêt sera porté dans la troisième partie sur le calcul et l'analyse des indicateurs synthétiques de développement dans les régions rurales, notamment le calcul de l'IDH synthétique dans les gouvernorats du Nord-Ouest ; puis dans cette partie, nous concentrerons notre analyse sur les facteurs de cette marginalisation et de cette fragilité des zones rurales.

## **1. Les inégalités sociales entre les milieux et la marginalisation accrue du rural**

### **1.1. Les inégalités en matière éducationnelle**

L'amélioration du niveau d'instruction de la population rurale a été rapide et substantielle durant les dernières années. En témoigne l'augmentation considérable de la proportion des alphabètes qui représentaient seulement 21% en 1966 et qui forment en 2014 près de 70% de la population non communale. Ce progrès a été plus spectaculaire pour la femme rurale dont le taux d'alphabétisme a connu un accroissement très important en passant de moins de 8% en 1966 à plus de 47% en 2000 et à près de 59% en 2014.

---

Cependant, et en dépit de ces progrès incontestables, les disparités en matière éducationnelle entre les milieux demeurent considérables (tab 1), puisque l'écart entre les taux d'analphabétisme a avoisiné en 2014- 20% (32,6% en milieu non communal et 13% en milieu communal) et ce, malgré la régression relativement plus rapide de l'analphabétisme dans les campagnes (entre 1966 et 2014, ce taux a régressé de 46% en milieu rural et de 40% dans les communes). Cet écart est encore plus considérable pour les femmes à cause de l'importance de l'analphabétisme de la femme rurale qui enregistre en 2014 un taux dépassant 41% contre seulement 18% pour la femme urbaine, soit un écart de près de 23% (contre une différence de 12% pour les hommes).

Milieu	Taux d'analphabétisation					
	1966	1984	1999	2004	2010	2014
Urbain	53,2	33,2	19,0	16,2	13,2	13,0
Rural	78,3	61,9	40,8	35,5	30,6	32,6
Taux d'analphabétisation féminine						
Urbain	68,3	43,2	26,4	22,6	18,8	17,9
Rural	92,1	76,2	53,2	46,4	<b>41,0</b>	<b>41,7</b>

Tableau 1. Evolution du taux d'analphabétisme par milieu (en %) entre 1966 et 2014. Source : INS : RGPH 1966-1984-2004, Enquêtes Population Emploi 1999-2010 et RGPH 2014

Ces disparités entre les campagnes et les villes se confirment davantage par l'analyse de la répartition de l'analphabétisme par milieu dans les différentes régions du pays. À cet égard, ce taux a atteint plus de 40% pour les populations rurales du Centre Ouest où presque la moitié ne sait ni lire ni écrire contre seulement 20% en milieu communal. Cette différence persiste pour la quasi-totalité des gouvernorats où l'écart entre les milieux est souvent compris entre 15 et 20%.

En outre, l'écart entre les milieux a inexorablement augmenté à cause de l'accroissement de la différence entre les indicateurs durant la période 1966-2008. En prenant le taux d'analphabétisation comme indicateur de référence, le rapport du quotient rural sur le quotient urbain était de l'ordre de 1,47 en 1966 puis de 1,86 en 1984 mais il a dépassé 2,1 en 2000 et en 2004 et il a atteint 2,4 en 2014, dénotant de l'aggravation continue et régulière de l'écart séparant les campagnes des villes.

Selon les données du dernier RGPH 2014 (des données publiées en 2017/2018), par milieu de résidence (communal ou non communal), on a dénombré 805.2 mille analphabètes en milieu communal et 950.1 mille en milieu non communal sur un total d'analphabètes de 1755.3 mille ; soit respectivement 45.9% et 54.1%. C'est-à-dire, il y a plus d'analphabètes en milieu non communal qu'en milieu communal, bien que la population communale compte plus que le double de la population non communale (67.7% en milieu communal et 32.3% en milieu non communal). Le taux d'analphabétisme en milieu non communal est deux fois et demie plus élevé que le taux d'analphabétisme en milieu communal (32.6% contre 13% seulement). Le taux d'analphabétisme le plus bas (8%) est enregistré parmi les hommes du milieu communal et le plus élevé (41.7%) parmi les femmes du milieu non communal. Ce niveau élevé du taux d'analphabétisme des femmes rurales est dû au retard accusé par la scolarisation de filles dans le milieu non communal pour plusieurs raisons : la réticence des parents à inscrire leurs filles à l'école surtout durant les années 50 et 60 ; la dispersion de l'habitat dans plusieurs régions et l'éloignement de l'école du lieu de résidence, le manque de moyen de transport... et aussi la migration du milieu non communal vers le milieu communal de ceux et de celles ayant acquis un niveau d'instruction considérable (INS, 2017, p.10).

Le système éducatif, tel qu'il est, a avantagé la population urbaine aux dépens de la population du monde rural par la mise en place d'une meilleure infrastructure scolaire dans le milieu communal. Ceci s'est traduit par des taux d'analphabétisme, aussi bien pour les hommes que les femmes, plus élevés en milieu non communal qu'en milieu communal. Dans les faits, les femmes du milieu communal sont

plus alphabétisées que les hommes du milieu non communal, mais l'écart le plus frappant est entre les taux d'analphabétisme des femmes du milieu non communal (41.7%) et des hommes du milieu communal (8%) seulement. Le taux d'analphabétisme est en baisse continue depuis les années 60 et même depuis les années 50, puisque, comme on l'a vu précédemment, le recensement de 1956 a montré qu'environ 84.7% sont analphabètes. Les femmes, elles, sont à l'époque à 96% analphabètes.

## 1.2. Les inégalités en matière de niveau de vie

À l'instar des indicateurs sanitaires et éducatifs, les indicateurs en matière de niveau de vie ont connu des progrès incontestables dans le milieu rural, mais les écarts entre les campagnes et les villes restent importantes, et ce, dans plusieurs domaines :

- en matière de desserte en eau courante : les taux étaient de 3,1% et 54,8% en 1975 respectivement en milieu rural et urbain et ils ont atteint 59% et 95% en 2014. En dépit de la multiplication du taux rural de près de 19 entre 1975 et 2014, l'écart demeure important puisque la différence entre les milieux est de 35% durant cette période. En outre, et en connaissant que le taux était quasiment nul la veille de l'indépendance, on déduit que sur les nouveaux branchements SONEDE entre 1956-2000 par exemple, seulement 16% ont intéressé le milieu rural (237 mille familles rurales sur un total de 1461,77 mille ménages).
- dans le domaine de branchement au réseau d'assainissement (ONAS) : dans ce domaine, l'écart reste colossal jusqu'à nos jours car l'amélioration des indicateurs a été très faible dans le milieu rural. Le taux était quasiment nul jusqu'aux années 80 avant d'atteindre seulement 1,8% en 1994, moins de 3% en 2000 et 10% en 2014. En revanche, ce taux a avoisiné 60% en 1994 et a dépassé 68% en 2000 et 82% en 2014 dans le milieu communal, ce qui correspond à un écart considérable dépassant 65 points en 2000 et 72% en 2014 (contre 58% en 1994) reflétant encore une fois l'aggravation des écarts entre le communal et le rural.

Année	1975		1999		2014	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural
T. desserte en eau courante	54.8	3.1	96.6	35.0	94.7	59.9
T. Électrification	69.5	4.6	99.0	86.0	97.7	93.8
Proportion des logements reliés au réseau d'assainissement	-	-	67.2	2.9	82.3	<b>10.2</b>

Tableau 2. Évolution des services de base par milieu (1975-2014). *Source : INS, 2017*

### 1.2.1. La pauvreté par milieu

Le recul de la pauvreté a été substantiel et rapide tant en milieu urbain qu'en milieu rural. Dans le premier, le taux de pauvreté est passé de 26,5% à 1,9% entre 1967 et 2005 alors que dans le second ce taux est passé de 18% à 7,1% durant la même période. Cependant, les résultats de la dernière enquête de 2005 montrent l'importance de la pauvreté et son accroissement dans le milieu rural (en passant de 2.9% à 7.1% entre 2000 et 2005), avec un taux nettement supérieur à la moyenne nationale. De plus, la majorité de la population pauvre (66%) est concentrée dans les zones rurales contre seulement 34% résidant dans les zones communales. Cette répartition territoriale des pauvres était quasiment égale en 1967 (51% en milieu urbain) et elle privilégiait les villes puisque la proportion des pauvres résidant dans les zones rurales dépassait 52% en 1980 contre moins de 26% en 2000, puis de nouveau 66% en 2005 ce qui reflète la détérioration relative de la situation de la population rurale.

Année	1967	1980	1990	2000	2005
Population pauvre (en milliers)					
Urbain	786	393	354	296	128
Rural	747	430	190	103	248
Ensemble	1 533	823	544	399	376
Taux de pauvreté (en %)					
Urbain	26,5	11,8	7,3	4,9	1,9
Rural	18,0	14,1	5,7	2,9	7,1
Ensemble	33,0	12,9	6,7	4,2	3,8

Tableau 3. Evolution de la population pauvre et du taux de pauvreté par milieu (1967-2005). *Source : INS : Les enquêtes sur le budget, la consommation et le niveau de vie des ménages 1967-2005*

### 1.2.2. La pauvreté par milieu selon l'enquête consommation de 2021

Comme l'a souligné Touhami, on note, entre 2015 et 2021, un léger recul de la pauvreté dans le Grand Tunis, une hausse relativement modérée dans la région du Centre-Est, une forte hausse dans les régions du Nord-Est, du Centre-Est, du Centre-Ouest et du Sud-Est contre une amélioration inattendue dans la région du Nord-Ouest. Globalement, la région du Centre-Ouest reste la région la plus marquée par la pauvreté (37,0%) et la région du Grand Tunis la moins marquée (4,7%) (Touhami, 2023).

Une lecture des résultats par grandes régions reflète une augmentation de la pauvreté dans plusieurs régions du pays entre 2015 et 2021. Il est à noter toutefois que la région du Nord-Ouest se distingue par une réduction sensible du taux de pauvreté, passant de 28,4% en 2015 à 22,5% en 2021. Le Grand Tunis affiche pour sa part une légère baisse du taux de pauvreté à 4,7% en 2021 (contre 5,3% en 2015). Le Centre-Ouest demeure la région où le taux de pauvreté est le plus élevé en Tunisie, en augmentation à 37% en 2021 (contre 30,8% en 2015) et son « gap » par rapport à d'autres régions, comme celles situées sur le littoral de la Tunisie, reste important (INS, 2023).

Région	Pauvreté extrême				Pauvreté globale			
	2005	2010	2015	2021	2005	2010	2015	2021
D.Tunis	1.8	1.2	0.3	0.2	12.3	11.1	5.3	4.7
NE	4.9	3.3	1.6	2.4	21.8	15.2	11.6	15.2
NO	8.5	12.5	6.4	4.6	29.6	36.2	28.4	22.5
CE	2.7	2.3	1.9	2.1	12.5	11.6	11.5	13.2
CO	25.0	17.4	8.4	7.2	49.7	42.3	<b>30.8</b>	<b>37.0</b>
SE	6.9	6.2	3.0	4.3	24.5	20.7	18.6	23.2
SO	10.8	7.7	2.6	3.4	32.3	25.3	17.6	18.1
Tunisie	7.4	6.0	2.9	2.9	23.1	20.5	15.2	16.6

Tableau 4. Taux de pauvreté et taux de pauvreté extrême par région 2005 - 2021 (en %). *Source : INS (2023)*

### 1.2.3. La pauvreté par milieu

Le taux de pauvreté (pourcentage des individus affichant des dépenses de consommation inférieures au seuil de pauvreté) s'établit à 16,6 % en 2021 contre 13,8% en 2019, 15,2% en 2015, et 20,5% en 2010. Le taux de pauvreté qualifiée de « sévère ou extrême », s'établit à 2,9% en 2021 contre 2,9% en 2015, 6% enregistrée en 2010, et 7,4% en 2005.

Le taux de pauvreté globale confirme, encore une fois, la marginalisation des zones rurales, avec un taux très élevé avoisinant, en 2021, 25% en milieu rural, contre 12.7% dans les zones urbaines.

Milieu	Pauvreté extrême				Pauvreté globale			
	2005	2010	2015	2021	2005	2010	2015	2021
Urbain	3.0	2.1	1.2	1.7	14.8	12.6	10.1	12.7
Rural	15.5	13.6	6.6	5.3	38.8	36.0	26.0	<b>24.8</b>
Tunisie	7.4	6.0	2.9	2.9	23.1	20.5	15.2	16.6

Tableau 5. Taux de pauvreté et taux de pauvreté extrême par milieu 2005 - 2021 (en %) *Source : INS (2023)*.

En somme, les inégalités entre les deux milieux sont également très importantes au niveau de la répartition de la richesse et de la pauvreté. En fait, « l'effort de lutte contre la pauvreté est plus difficile dans les zones rurales, et ce, en raison de la plus grande vulnérabilité des revenus aux fluctuations de

l'activité agricole. Dans les campagnes et les moyennes communes, les taux de pauvreté sont donc plus élevés que dans les grandes villes : la population rurale qui constitue 35% de la population totale représente plus de 75% de la pauvreté globale, si l'on se base sur les seuils de pauvreté établis par la Banque Mondiale. Cette disparité rurale et urbaine est également multidimensionnelle. Elle se reflète, en effet, sur les indicateurs d'accès aux services publics (éducation, santé, eau potable...). Selon l'indice de pauvreté multidimensionnelle du PNUD, [cet indice] est 4 fois plus élevé en milieu rural que dans les zones urbaines » (Jouini, 2013).

## **2. Quelques indicateurs de développement dans les principales zones rurales<sup>1</sup>**

### **2.1. Le gouvernorat de Kairouan**

La "décomposition" de l'indice selon les différentes variables socio-économiques peut expliquer cette situation de sous-développement du gouvernorat :

- concernant l'analphabétisme, le taux dépasse 40 % dans la plupart des délégations, mais le taux féminin est beaucoup plus élevé, avec plus de 50 % dans plusieurs communes et 55,6 % à Bouhajla. Dans les zones rurales, le taux est légèrement plus important avec 55 % à Sebikha et Haffouz, 56 % à El Oueslatia et Hajeb El Ayoun et 58 % à Bouhajla ;
- en ce qui concerne le marché de l'emploi, le taux de chômage global est moyen dans l'ensemble de la région (16,9 %), mais il est très élevé pour le sexe féminin (40,9 % à Echrarda et 41,7 % à Nasrallah). Dans le milieu non communal, le taux est de 45,6 % à Hajeb El Ayoun. Pour les diplômés du supérieur, le taux de chômage est également élevé notamment pour les femmes, avec des taux dépassant 40 % à Nasrallah, 42 % à Bouhajla et Sebikha et avoisiant 50 % à Echbika (dans les zones rurales, ce taux dépasse souvent 45 % et il atteint 52 % et 53 % à Bouhajla et Echbika respectivement) ;
- pour les conditions de vie et l'équipement, l'absence totale de plusieurs services est remarquable dans certaines délégations. À titre d'exemple, le taux de raccordement au réseau ONAS est de 1 % à Echrarda, 6 % à Sebikha et de 0 % à Echbika et Nasrallah (ce taux est de 0 % dans toutes les délégations du milieu non communal). Pour l'eau potable, la proportion est très faible dans la plupart des zones rurales avec des taux de 32 % à Nasrallah et de 17 % à El Oueslatia. Il en est de même pour la connexion à internet, avec des taux oscillants entre 2 % et 3 %, mais qui sont inférieurs à 1 % dans plusieurs zones rurales (entre 0,3 % à El Oueslatia et 0,95 % à Bouhajla) !

Même pour les équipements "élémentaires" (comme la SB ou les toilettes), plusieurs logements dans de nombreuses délégations en sont dépourvus, en particulier dans les zones non communales ; cette proportion dépasse 50 % à Bouhajla et elle est encore plus élevée à El Oueslatia (52 % pour les toilettes et 70 % pour la SB ou la douche) !

Pour toutes ces raisons, on ne peut trouver qu'un solde migratoire négatif dans le gouvernorat de Kairouan (-19 463) qui reflète le caractère répulsif de la région, avec un nombre de sortants assez important dépassant 34 mille personnes.

### **2.2. Le gouvernorat de Kasserine**

Dans ce gouvernorat les indicateurs peuvent être résumés comme suit :

- le taux de pauvreté est de 33 % dans la région mais il dépasse 40 % dans les communes les moins riches et les plus enclavées du gouvernorat ;
- pour le taux d'analphabétisme, il est de 45 % à El Ayoun et de 55 % à Hassi Ferid, mais il est considérable pour l'analphabétisation féminine (55 % à El Ayoun et 62 % à Hassi Ferid)

---

<sup>1</sup> Nous avons choisi les gouvernorats du Centre-Ouest (dans ce paragraphe 2) et du Nord-Ouest (dans le paragraphe 4), car ces régions sont "à dominante rurale" et elles sont caractérisées par le plus faible taux d'urbanisation (30% à Jendouba, 35% à Kairouan, 27% à Sidi Bouzid... contre un taux national de près de 70% selon les données du dernier RGPH).

surtout dans les zones rurales où la proportion de la population illettrée dépasse souvent le seuil de 50 % ou de 60 % ;

- en ce qui concerne l'infrastructure et les conditions de vie, les différents indicateurs montrent une très grande faiblesse dans la quasi-totalité des délégations. À ce titre, la proportion des ménages connectés et celle possédant un ordinateur sont comprises entre 0,5 % et 1 % dans plusieurs délégations, en particulier dans le milieu rural (pour la connexion internet, et hormis Kasserine Ville et Foussana, ce taux est compris, dans les zones rurales, entre 0,3 % et 1,4 %) ! Concernant les services d'infrastructure, les indices sont très faibles non seulement pour le raccordement au réseau d'assainissement mais aussi pour l'eau potable : pour le réseau ONAS, ce taux est de 0 % même dans le milieu urbain (Djedeliane, Hidra et Majel Bel Abbes). Dans les zones rurales, le taux est de 0 % dans toutes les délégations. Pour l'eau potable, la desserte est encore faible avec un taux oscillant entre 26 % et 28 % à El Ayoun et Hassi Ferid (dans les zones non communales, ce taux est de 34 % pour l'ensemble du gouvernorat, ce qui signifie que les 2/3 de la population, dans toutes les délégations, ne bénéficient pas encore de l'eau courante) ! Pour les équipements "élémentaires" (douche ou toilettes), plusieurs délégations enregistrent des proportions des logements "sans facilités" dépassant toutes les autres communes du pays. À titre d'exemple, pour les logements sans toilettes, cette proportion est de 64 % à El Ayoun et de 68 % à Hassi Ferid ; pour les logements sans douche (ou SB), cette proportion dépasse 74 % à El Ayoun et 78 % à Hassi Ferid !
- Pour le chômage des cadres, ce taux dépasse 35 % dans plusieurs délégations et il est de 45 % à Majel Bel Abbes. Bien entendu, le taux féminin est encore plus élevé atteignant un niveau alarmant dans certaines localités, avec un taux de 51 % à Sbiba, Foussana et Feriana, de 57 % à Thalla et de 63 % à Majel Bel Abbes. Dans les zones rurales, le taux féminin est vertigineux dépassant 63 % à Sbiba, 74 % à Hidra et 77 % à Majel Bel Abbes !

Enfin, et à l'instar de Kairouan (et de toutes les régions intérieures), le solde migratoire est négatif dans la quasi-totalité des délégations, répulsives par excellence, avec un solde de -12 134 et un effectif de sortants de plus de 22 mille individus.

### **2.3. Le gouvernorat de Sidi Bouzid**

Certaines caractéristiques développementistes peuvent être soulignées :

- concernant le chômage à Sidi Bouzid, il est très important en particulier pour les cadres, ce taux dépasse 44 % à Meknassy et à Menzel Bouzaine. Pour les femmes diplômées, il est évidemment plus élevé et il est, en moyenne, égal à 46,7 %. Dans certaines délégations, il dépasse 50 % (57 % à Meknassy) et parfois 60 % (61,7 % à Menzel Bouzaine), notamment dans les zones rurales où il atteint 60 % à Cebalit Ouled Asker et même 70 % à Sidi Ali Ben Aoun et Menzel Bouzaine ;
- pour les indicateurs éducatifs, le taux d'analphabétisme est supérieur à 35 % dans plusieurs délégations mais le taux féminin dépasse souvent 40 % et atteint 45 % à Jilma, Sidi Ali Ben Aoun, Menzel Bouzaine et Mezzouna (dans les zones rurales de ces quatre délégations, l'analphabétisme féminin oscille entre 50 % et 53 %) ;
- pour l'équipement et l'infrastructure, l'absence totale de certains services est notable dans plusieurs délégations. À cet égard, la proportion des ménages connectés à internet et le taux de possession d'un PC oscillent souvent entre 2 % et 9 % ; dans les zones rurales, le taux de connexion est même inférieur à 2 % à Ouled Haffouz, Sidi Ali Ben Aoun et Mezzouna (0,9 %) ! Concernant le raccordement au réseau d'assainissement, le taux est de 2 % à Mezzouna et Ouled Haffouz et de 1 % à Bir Elhfay et Menzel Bouzaine, de 0,8 % à Rgueb et de 0 % à Souk Jdid. Dans les zones non communales, le taux est de 0 % dans toutes les

délégations. Même pour l'eau potable, certaines délégations en sont dépourvues, avec des taux très faibles surtout dans le milieu rural, avec une proportion de 28 % à Mezzouna et Rgueb et de 23 % à Menzel Bouzaine (pour le gaz naturel, il est totalement absent même dans les zones urbaines). En ce qui concerne les équipements 'élémentaires' (toilette ou SB), les logements équipés ne dépassent pas 45 % dans plusieurs cas (à Menzel Bouzaine par exemple, ce taux est de 40 % pour les toilettes et de 33 % pour la douche) ; cette proportion est évidemment très faible dans les zones rurales notamment à Mezzouna et à Menzel Bouzaine (dans cette dernière délégation, la proportion des logements équipés est seulement de 24 % pour les toilettes et de 22 % pour la SB) !

Tout comme Kairouan et Kasserine, la région de Sidi Bouzid est répulsive avec un solde migratoire négatif dépassant -7 800 (qui concerne quasiment toutes les délégations) et un nombre de sortants dépassant 20 mille personnes.

### **3. La concentration des investissements, des emplois et des richesses dans les zones urbaines et la fragilité économique des régions intérieures à dominante rurale**

A l'instar des indicateurs éducatifs, de l'emploi et de l'équipement, les différents indices économiques montrent la fragilité économique des différentes zones rurales et la marginalisation du milieu non communal, et ce, à cause de la concentration des investissements, des emplois et des richesses dans les principales zones urbaines, en particulier sur l'axe littoral au détriment des régions intérieures et rurales.

Depuis l'indépendance, les régions littorales ont été l'axe privilégié des investissements et les espaces les plus favorisés par le capital aussi bien public que privé. Souvent, les gouvernorats côtiers ont accaparé plus de 70% des investissements publics et plus de 80% des investissements privés. La part du Centre Est et du Nord Est (y compris le District de Tunis) a été toujours prépondérante puisqu'elle a dépassé souvent 60% des investissements publics et 70% des investissements privés, tandis que la part des régions intérieures et des zones rurales a été généralement inférieure à la moyenne nationale, en particulier celle du Centre-Ouest et du Nord-Ouest qui n'ont drainé qu'une proportion faible du capital (surtout privé).

La distribution inégalitaire des investissements et la dichotomie géographique littoral/intérieur (et urbain/rural) se sont sensiblement répercutées sur l'emploi et sur l'activité économique, à cause de la concentration des activités et de l'emploi dans les régions privilégiées et dans les zones urbaines. Ces dernières ont souvent un taux de chômage relativement faible alors que ce taux dépasse 20% -et parfois 30%- dans la plupart des gouvernorats intérieurs. En outre, les régions côtières "développées" sont caractérisées par l'importance des activités secondaires et tertiaires ; et on remarque la très nette concentration des activités industrielles et des services dans l'axe littoral qui regroupe souvent près de 82% des emplois industriels et plus de 78% des emplois dans les services ; en d'autres termes, cet espace littoral- qui ne s'étend que sur près du quart du territoire- concentre plus des trois quarts des emplois secondaires et tertiaires. Ce clivage en matière d'emploi n'est pas resté sans effet sur la différenciation régionale de la qualification professionnelle à cause de la très forte concentration de la main-d'œuvre qualifiée dans l'axe littoral et dans le milieu urbain qui en attirent plus de 80%.

Cette "ségrégation spatiale" sur le plan économique et cette distribution inégalitaire des investissements et de l'emploi peuvent expliquer les écarts interrégionaux en matière de niveau de vie et des richesses. À titre d'exemple, l'écart entre le niveau de la DPA (dépense annuelle moyenne par an) au District de Tunis et celui observé au Centre Ouest dépasse 50%, ce qui signifie que la dépense est plus de 2 fois plus élevée dans les régions "développées" par rapport à l'Ouest (en 2015 par exemple, la DPA est de 4465D en milieu urbain contre seulement 2585D en milieu rural). En outre, les régions marginalisées demeurent encore caractérisées par une pauvreté importante (en 2021 par exemple, le taux de pauvreté dépasse 24,8% dans les zones rurales alors que la moyenne nationale est de moins de 16%, contrairement au milieu urbain où la proportion de la population défavorisée est inférieure à 12,8%).



### **3.1. La concentration de l'industrie**

La concentration littorale de l'industrie est une conséquence directe de l'inégal développement régional, car le secteur industriel demeure étroitement lié à l'équipement et aux services socio-collectifs (dans le domaine des transports, des télécommunications...). Vu son "surdéveloppement" par rapport à l'intérieur, le littoral oriental est devenu subséquemment le principal- sinon l'unique- espace industriel du pays.

En dépit de tous les efforts d'aménagement industriel, le déséquilibre reste flagrant et la centralisation industrielle demeure très nette en faveur de l'axe littoral, et des régions urbaines, au détriment des zones rurales. En effet, l'industrialisation durant la période coopérative a été caractérisée par une « diffusion concentrée » et par une extension de l'espace industriel au-delà de Tunis (jadis le seul centre industriel) mais il s'agit d'une extension qui a profité au littoral (notamment Bizerte et Gabes) et qui a très rarement touché les régions intérieures et rurales. La libéralisation économique depuis les années 1970 va renforcer cette concentration, bien qu'elle ait contribué à une très grande diffusion de l'industrie et à la création d'un véritable espace industriel, mais qui reste limité à la bande orientale littorale.

Bref, il y a eu un réel échec de la politique d'aménagement industriel à cause de l'absence d'un programme cohérent d'aménagement et puisque l'impératif de ces mesures était souvent de réduire la concentration que d'assurer un développement concerté alors que les facteurs de concentration continuent à jouer sur des espaces plus larges et plus éloignés (Belhedi, 1992b).

Les indicateurs qui confirment la concentration de l'industrie sont très nombreux. Durant les années soixante, le littoral a attiré plus de 87% des investissements et 91% des emplois. Entre 1973 et 1986, cet axe littoral a attiré 93% des projets et près de 90% des investissements. Même les projets FOPRODI (destiné à promouvoir la décentralisation industrielle) sont concentrés sur le littoral qui a drainé -entre 1976 et 1980- 83% de l'emploi et 80% des projets. Les entreprises publiques ou parapubliques se concentrent aussi dans la bande littorale (plus de 86%) et l'État a favorisé le littoral où s'est concentrée, entre 1973 et 1986, la quasi-totalité des zones industrielles (96%).

Si on se réfère à des chiffres très récents, on peut montrer le déséquilibre régional industriel grâce à 3 indicateurs principaux : les zones industrielles, le nombre d'entreprises et l'emploi.

En premier lieu, la concentration des zones industrielles demeure très nette au détriment des zones intérieures et rurales où le nombre de zones reste très réduit et surtout la superficie est limitée contrairement aux régions littorales où on remarque une diversité des zones industrielles qui s'étendent souvent sur une superficie très importante (Tunis : 273 ha, Nabeul : 145 ha, Sousse : 348 ha et surtout Ben Arous : 2002 ha).

En second lieu, et à cause de la concentration des zones industrielles, le littoral accapare "la part du lion" au niveau des entreprises et de l'emploi. En 2003 par exemple, près de 75% des unités industrielles sont concentrées dans deux régions du pays : le Nord Est (y compris la Capitale) et le Centre Est (le Sahel et Sfax). En 2011, les données de l'API montrent que plus de 84% des entreprises sont concentrées dans ces deux régions (qui ne s'étendent que sur 17% de la superficie du pays) et que le littoral continue à attirer près de 90% des projets. En matière d'emploi industriel, il est évident de constater la centralisation des activités secondaires, une centralisation inhérente à la concentration des zones industrielles et des entreprises. Selon les données des différents RGPH, l'espace littoral regroupe plus des trois quarts des emplois industriels (près de 80%) avec, bien entendu, la nette domination du Nord Est et du Centre Est qui concentrent plus de 71% des emplois secondaires.

À côté du déséquilibre quantitatif (en matière d'emploi et des entreprises), certaines études mettent l'accent sur un déséquilibre qualitatif et structurel. En effet, en assimilant le couple patrons-salariés à l'industrie et le couple indépendants- aides familiaux à l'artisanat et petits métiers, on trouve des zones à caractère industriel dominant et des gouvernorats où le caractère artisanal est prononcé (le groupe patrons- salariés ne dépasse pas 30%). Et sur la base de cette typologie, l'Ouest, où l'industrie

moderne ne dépasse guère 35%, est opposé au littoral où l'industrie moderne dépasse partout 60% : « Au déséquilibre quantitatif que reflète l'excessive concentration littorale, s'ajoute un autre clivage qualitatif exprimant une diffusion plus large des rapports marchands sur le littoral et le maintien des rapports précapitalistes à l'intérieur, l'opposition entre formes moderne et artisanale des activités industrielles » (Belhedi, 1990).

### **3.2. La concentration du tourisme**

À l'instar de la polarisation industrielle, le développement du secteur touristique a été limité à certains espaces littoraux et a très rarement touché l'Intérieur et les zones rurales du pays. La concentration du tourisme est une conséquence directe de l'action de l'État et de l'aménagement touristique, et ce, pour de nombreuses raisons. En effet, le renforcement de l'axe littoral est constaté depuis les années soixante et surtout après 1970 avec la fixation de 4 zones prioritaires qui sont -toutes- des régions côtières (Tunis, Nabeul-Hammamet, Sousse-Monastir et Zarzis-Jerba) et qui furent dotées d'infrastructures importantes notamment en matière de services, d'équipement, de routes et d'aéroports. Les investissements touristiques ont été concentrés, à plus de 90%, dans les zones littorales et le rôle de l'État a été primordial dans le renforcement de l'axe oriental. Après le désengagement de l'État, surtout à partir des années 80, la concentration va encore s'aggraver avec le développement du secteur privé qui va investir presque exclusivement sur le littoral oriental.

Ainsi, « la polarisation touristique » est inhérente à l'aménagement touristique qui a été surtout côtier, « linéaire sur le front de mer, basé sur le trinôme soleil-sable-mer, donnant lieu à une privatisation des plages [...] Cet aménagement littoral pose le problème harmonieux de l'espace, il crée de véritables enclaves et renforce l'extraversion surtout que le tourisme intérieur reste faible (10%). Le littoral a vu sa place passer de 70% à 95% entre 1964 et 1998 » (Belhedi, 1999).

Ce déséquilibre régional s'est traduit par une concentration touristique en faveur de la façade orientale. En 2005, les principales villes touristiques regroupent la quasi-totalité des hôtels (en particulier les hôtels classés) tandis que ce nombre ne dépasse pas 10 dans les régions intérieures contre plus de 100 dans les centres touristiques (148 à Nabeul, 123 à Medenine (Jerba), 125 à Sousse et 99 à Tunis).

Les investissements touristiques sont souvent accaparés par ces grands centres, et durant la dernière décennie, les 4 « foyers » touristiques (en l'occurrence Tunis, Nabeul, Sousse-Monastir et Medenine) ont attiré près de 75% des investissements touristiques.

Aussi bien durant les années 1970 ou au cours de la décennie 1980 ou durant les dernières années, l'axe littoral continue à concentrer plus de 95% de la capacité d'hébergement et des nuitées (cette proportion était de 95% en 1971, de 96% en 1989 et de 95% en 2004). En d'autres termes, la façade orientale a toujours « monopolisé » la quasi-totalité de la « capacité » et de « l'aménagement » touristique, notamment les 4 zones principales, à savoir Nabeul-Hammamet, Sousse-Monastir, Zarzis-Jerba et Tunis-Banlieue.

La primauté de l'axe littoral et la concentration touristique ne sont pas restées sans effets sur le développement régional. En effet, le secteur touristique a participé à la renaissance de plusieurs secteurs (tels que l'artisanat) et au développement de quelques activités induites (telles que le B.T.P, les transports aériens et terrestres et les différentes activités tertiaires), ce qui a contribué à renforcer davantage la façade orientale et à favoriser le développement des centres littoraux : en encourageant le secteur touristique, les régions littorales sont devenues encore plus attractives contrairement aux régions intérieures ce qui a aggravé le fossé entre le Littoral et l'Intérieur du pays.

En étudiant cette bande occidentale du pays (qui inclut Gafsa, Le Kef, Kasserine et plusieurs zones rurales), certains géographes concluent qu'elle constitue « un espace déprimé au regard de nombreux indicateurs socio-économiques car affecté par l'importance du chômage et des activités

---

informelles et l'ampleur des migrations [...]. Ces régions subissent toujours le poids de multiples facteurs limitatifs : faible attractivité des activités exportatrices, industrielles ou touristiques (en raison de l'éloignement des villes littorales), faible qualification de la main-d'œuvre (peu nombreuse pour pouvoir attirer les nouvelles entreprises), la situation en cul-de-sac des couloirs et des axes de communication articulés sur le littoral (subissant l'effet contraignant du relief orientant la vie de relation selon une direction est-ouest de manière à s'ériger en obstacle au développement des relations nord-sud) [...]. Certes, elles sont plus urbanisées que les régions de la bande médiane, elles restent néanmoins incapables d'impulser la croissance de leur économie » (Hayder, 2006).

En somme, et comme le stipule H. Sethom, il s'agit d'une « périphérie dominée et exploitée [...] qui se vide continuellement de son contenu humain et économique » et qui reste déshéritée « à cause du chômage, de l'insuffisance des investissements et de la sévérité des conditions naturelles » (Sethom, 1992).

Dix ans après la révolution et la transition politique, depuis janvier 2011, le résultat (à Kasserine, à Gafsa, à Sidi Bouzid, à Siliana, dans plusieurs zones rurales et dans les régions marginalisées du pays en général), « est une plongée dans le désenchantement et la persistance de la colère populaire [...]. La réalité est implacable : peu de choses ont changé dans le gouvernorat de Kasserine depuis la chute du dictateur. La pauvreté et le sous-développement sont endémiques [...]. La pauvreté a sévi et n'a plus lâché prise. Comme le saule, elle a enfoncé ses racines, s'est ancrée et propagée sur la terre [...]. À Kasserine comme à Thalla, Majel Bel Abbes ou El Ayoun, c'est le même sentiment d'abandon et d'injustice qui prévaut » (Belkaid, 2018).

Ce sentiment d'oubli et d'abandon est aisément explicable : dans certaines localités, l'investissement est négligeable voire inexistant. Si l'on prend l'exemple de l'industrie, on peut souligner que le tissu industriel « est majoritairement concentré dans la ville chef-lieu du gouvernorat [...]. Foussana, Majel Bel Abbes, Djedeliane et Sbiba n'abritent qu'entre 1 et 3 entreprises industrielles pour quelques dizaines d'emplois. Dans ces villes, l'activité industrielle reste embryonnaire. Les villes de Hassi Ferid, de Hidra et d'El Ayoun ne connaissent pas encore l'usine » (Tizaoui, 2018).

Avec cet « oubli volontaire » de la région (et des zones rurales souvent), la contrebande et le secteur informel constituent les alternatives principales pour les jeunes de la région, avec le coût économique considérable de ces différentes activités (des données récentes de la Banque Mondiale estiment le manque à gagner fiscal pour l'État, a minima à 2 milliards de dinars par an, soit 7 % du budget ou encore 2,5 % du PIB. Le tabac à lui seul représente 30 % du total du manque à gagner et le gazoil 15 %. L'économie informelle est estimée aujourd'hui à plus de 50 % de l'économie globale. Depuis la révolution, face à la faiblesse de l'État et à son indigence, elle a pris des proportions spectaculaires) (Meddeb, 2018).

#### **4. L'Indice de Développement Humain (IDH) ou l'indicateur synthétique de développement dans certaines régions à dominante rurale : le cas du Nord-Ouest tunisien : les indicateurs et les principaux facteurs du sous-développement**

Dans cette section, on va essayer de calculer et d'analyser les IDH synthétiques de délégations du Nord-Ouest, puis on va focaliser notre intérêt sur l'analyse de certaines délégations rurales de la région, notamment Fernana, Nebeur, Errouhia, et les différents facteurs de leur marginalisation (tab. 6).

Si le gouvernorat de Béja enregistre un IDH inférieur à la moyenne nationale, et ce à l'instar de toutes les régions intérieures du pays, certaines délégations se caractérisent par un IDH très faible inférieur à 400 ; il s'agit notamment de Nefza et de Goubellat avec des scores respectifs de 397 et 395 et où les indicateurs de l'infrastructure sont nettement inférieurs au seuil national.

Dans plusieurs zones rurales de Béja, la desserte en eau, par exemple, est très faible dans plusieurs localités, alors que, paradoxalement, les richesses hydrauliques et naturelles du gouvernorat sont très importantes, puisqu'il « existe de grandes ressources en eau dans la région : 3 grands barrages, 56 lacs,

22 barrages, puits profonds et superficiels. Ces ressources sont supposées ramener Béja dans les premiers rangs en desserte d'eau potable » (Ministère du Développement Régional et de la Planification, 2012a).

Délégation	IDH	Délégation	IDH	Délégation	IDH	Délégation	IDH
Béja Nord	584	Jendouba	<b>571</b>	Kef Ouest	<b>648</b>	Siliana Nord	<b>613</b>
Béja Sud	580	Jendouba Nord	404	Kef Est	639	Siliana Sud	519
Amdoun	422	Bousalem	492	<b>Nebeur</b>	<b>413</b>	Bouarada	504
Nefza	397	Tabarka	468	Sakiet Sidi Youssef	454	Gaafour	528
Teboursouk	500	Ain Drahem	383	Tajerouine	502	Elkrib	520
Tibar	418	<b>Fernana</b>	<b>296</b>	Kalaat Snan	476	Bourouis	<b>393</b>
Testour	515	Ghardimaou	376	Kalaat Khesba	471	Makthar	415
Goubellat	<b>395</b>	Oued Mliz	328	Djerissa	501	<b>Errouhia</b>	428
Mdjez Elbeb	593	Balta Bou Aouane	359	Elksour	469	Kesra	478
Total (gouvernorat)	517	Total (gouvernorat)	427	Dahmani	446	Bargou	474
Total Tunisie	609			Essers	501	Elaroussa	440
				Total (gouvernorat)	526	Total (gouvernorat)	502

Tableau 6. Indice de Développement Humain (IDH) synthétique dans les délégations du Nord-Ouest (*Source: élaborés par nos calculs, à partir des données de l'INS*).

Dans le même contexte, on doit noter la faiblesse du tissu industriel et de la création d'emploi dans la région (attestée par l'importance des taux de chômage notamment pour les cadres : plus de 31 % à Amdoun, Tebousouk, Tibar et Goubellat), et ce, en dépit de la diversité et de la richesse des ressources dans le gouvernorat de Béja (en particulier les richesses naturelles): les terres cultivées, les terres forestières, la production des céréales, les ressources hydrauliques considérables, les sources d'eau minérale, la diversité des matériaux de construction, l'importance des ressources culturelles et des sites historiques et archéologiques, la diversité des opportunités économiques et touristiques, l'importance du secteur agroalimentaire... (Ministère du Développement Régional et de la Planification, 2013a).

En analysant les scores des différentes délégations du gouvernorat de Jendouba, certains points doivent être soulignés :

- en premier lieu, toutes les délégations (sauf Jendouba centre) ont un indice nettement inférieur à la moyenne nationale et oscillant entre 300 et 490.
- en second lieu, on doit noter l'existence de plusieurs localités enregistrant un IDH très faible inférieur à 400 (au moins cinq délégations).
- en troisième lieu, la délégation de Fernana "se distingue" par un score inférieur à 300, ce qui reflète la réelle marginalisation de cette localité où l'on trouve des indices très faibles tant pour l'infrastructure que pour l'éducation et l'emploi : à titre d'exemple, on trouve à Fernana un taux de connexion internet de 3 %, un taux de desserte en eau courante seulement de 23 %, une proportion des ménages ayant un raccordement au réseau ONAS qui ne dépasse pas 9 %, un taux d'analphabétisme de plus de 44 %...
- en quatrième lieu, on doit souligner l'importance du chômage global et surtout celui des diplômés du supérieur. Ceci concerne la quasi-totalité des délégations où l'on trouve un taux de chômage global toujours supérieur à 22 % (32 % à Oued Mliz) et surtout un taux de chômage des cadres qui est très "alarmant" dans certaines localités telles que Boussalem et Fernana (35 %), Ghardimaou (38 %), Jendouba Nord (44 %) et Oued Mliz (46 %).

La faiblesse du tissu économique et des zones industrielles d'une part et la "déficience" de l'entrepreneuriat et de l'initiative privée d'autre part, expliquent cette situation du marché du travail et la baisse des offres d'emploi (par rapport à la demande). Comme le note Rabah Nabli, dans plusieurs régions intérieures et dans de nombreuses zones rurales (à Jendouba et au Nord-Ouest en général), « les opérateurs économiques souffrent à la fois d'un manque de culture et de traditions entrepreneuriales bien établies, d'absence d'une infrastructure fiable, de structures d'accompagnement de l'initiative privée et de l'éloignement des centres de décision [...]. Tous ces facteurs constituent les obstacles majeurs à

surmonter que les avantages fiscaux accordés par l'État n'ont pas suffi à neutraliser » (Nabli R., 2008, p.381).

À l'instar de Béja, la marginalisation des différentes délégations de Jendouba coïncide avec l'importance des ressources et des potentialités du gouvernorat : superficies agricoles, forêts, périmètres irrigués, ressources hydrauliques et halieutiques, sites archéologiques, sources en eau minérale, parcs naturels, pôle touristique (Tabarka-Ain Drahem), opportunités d'investissement (zone frontalière avec l'Algérie) (Ministère du Développement Régional et de la Planification, 2013b, pp.3-11).

En ce qui concerne la délégation la plus défavorisée, en l'occurrence Fernana, et en dépit de l'environnement qui offre de nombreuses opportunités de développement local et humain (une meilleure exploitation des ressources forestières à travers l'exploitation, la transformation ou le conditionnement les produits forestiers ligneux (liège et bois) et non ligneux : gibier, champignons, truffes, plantes aromatiques et médicinales). Plusieurs obstacles et menaces au développement sont à souligner, notamment les obstacles administratifs et financiers, l'absence de certaines administrations (STEG, SONEDE) ; sur le plan financier, les banques sont également quasi-absentes et n'offrent pas de services adaptés aux sollicitations locales, le manque d'infrastructures (l'accès à l'eau potable est limité surtout dans les zones forestières, la qualité des routes dans les zones forestières, les capacités en moyens de transport insuffisantes, les centres de formation professionnelle comme les équipements de loisir inexistant), des menaces s'exercent également sur ce territoire à travers la population (du fait de la migration du capital et du travail non qualifié vers Jendouba, vers la Capitale et vers l'étranger, et en particulier la migration des jeunes filles, des conditions de vie déplorables et d'un taux de suicide de jeunes filles inquiétant) (Touensa Association et OIM, 2013).

En résumé, plusieurs rapports et de nombreuses recherches ont montré la richesse du gouvernorat de Jendouba en dépit de la faiblesse de tous ces indicateurs : en réalité, la région est particulièrement riche en ressources naturelles et celles-ci sont mal exploitées, il existe un manque de volonté politique de les transformer sur place. Selon certaines enquêtes, ce phénomène s'explique par l'héritage historique, alors que d'autres insistent sur le fait que les postes à responsabilité de l'administration publique locale soient attribués à des personnes qui ne sont pas natives de la région. Dans le même ordre d'idée, il a été souvent précisé que la région n'est pas suffisamment mise en valeur et qu'un effort en termes de marketing régional doit être accompli. Pour plusieurs enquêtés, le constat est unanime : il y a, du côté des acteurs publics, un manque d'infrastructures et une absence de projets structurants et, du côté des acteurs privés, un manque d'initiative.

Dans les délégations les plus défavorisées, notamment Oued Meliz, Fernana et Ain Drahem, il est unanimement reconnu que le secteur agricole reste particulièrement sinistré : l'agriculture est archaïque (productivité limitée), les terres morcelées (économie d'échelle réduite) et la production basée sur un management encore très traditionnel (faible valeur ajoutée). De plus, l'absence d'un raisonnement par filière empêche la continuité des projets et, par conséquent, des activités de transformation (absence de productions agroalimentaires dans toute la région de Jendouba, bien que l'activité principale soit l'agriculture). Ce phénomène aboutit, d'une part à la création d'emplois précaires, principalement occupés par les populations rurales et féminines, et, d'autre part à des flux migratoires importants vers la Capitale et le littoral.

Comme à l'accoutumée au Nord-Ouest, la quasi-totalité des délégations du gouvernorat du Kef enregistrent un IDH inférieur à la moyenne nationale (à l'exception du Kef Centre). En outre, le chômage des cadres est élevé dans la plupart des localités avec des taux dépassant souvent 30 % (33 % à Tazerouine et à Djerissa, 34 % à kalaa Khesba et 36,6 % à Dahmani).

La délégation qui enregistre l'IDH le plus faible est Nebeur, où l'on trouve des indices nettement en dessous de la moyenne nationale, notamment concernant les indicateurs de l'infrastructure avec un taux de raccordement au réseau d'assainissement de 19 % et une proportion des ménages connectés à internet qui ne dépasse pas 5 % (avec un taux de chômage supérieur de près de 30 %).

Même le taux de raccordement à l'eau potable est très faible, car la plupart des délégations « ont un caractère rural avec un relief très accentué et une population éparpillée qui fait que le branchement des ménages reste très difficile avec les normes actuelles en matière de coût de branchement par ménage. Il est primordial de traiter la desserte en eau potable de façon indépendante selon le milieu et l'intervenant et ne pas se limiter aux interventions de la SONEDE » (Ministère du Développement Régional et de la Planification, 2012b, p.8).

Parmi les explications du chômage, la grande faiblesse du tissu industriel dans la région : « Le bilan de plus de 50 ans de tentatives d'industrialisation du gouvernorat est très faible, la reconversion de l'économie industrielle du Kef s'est soldée d'un grand échec, l'industrie non manufacturière est en cours de disparition, les industries manufacturières sont très peu dynamiques, Le Kef enregistre les plus faibles performances industrielles du Nord-Ouest et probablement parmi les plus faibles du pays. » (Tizaoui, 2018).

Les zones rurales du gouvernorat du Kef sont en décroissance en raison d'un exode important, ces zones souffrent de diverses défaillances, notamment un manque d'accès à l'eau potable ; le gouvernorat du Kef est caractérisé par l'importance de l'agriculture, essentiellement la culture des céréales, l'élevage et les forêts. Or, l'agriculture n'est ni diversifiée, ni extensive. Ceci explique en partie que les agriculteurs ne vivent pas sur leurs fermes, mais dans les villes. Le modèle de développement du Nord-Ouest doit être revu avec un accent particulier sur le développement agricole et agroalimentaire, mais également au travers du développement de l'industrie et des services. L'agriculture n'est plus un secteur recherché, il s'agit plutôt d'une activité familiale, ce qui explique le manque d'innovation et le non-recrutement des diplômés de l'enseignement supérieur (Touensa Association et OIM, 2013).

En ce qui concerne l'une des délégations les plus défavorisées, en l'occurrence Nebeur, elle se caractérise par un potentiel agricole et environnemental important. Ces potentialités se traduisent en une abondance d'eau avec une pluviométrie supérieure à 400 mm/an, la présence du barrage Mellag, l'existence de deux périmètres irrigués, la richesse des ressources agricoles (lait, viande, etc.), 28 500 hectares de forêts riches en faune et flore... Cependant, les obstacles au développement sont multiples et les défaillances sont nombreuses : l'agriculture qui est réalisée de façon classique, l'absence de possibilités de formation des agriculteurs à Nebeur à travers des structures pérennes, l'absence d'une nappe profonde, l'absence de coopératives fonctionnelles... Concernant le secteur clé de la délégation de Nebeur, à savoir l'agriculture, la première des menaces relevées concerne l'utilisation de l'eau, qui est loin d'être optimale : les périmètres irrigués ne sont pas utilisés pleinement (évalués à 13 % de leur capacité totale) en raison de problèmes techniques, l'eau n'est libérée que 3 mois sur 12 ce qui a engendré beaucoup de problèmes sociaux entre les agriculteurs. Le barrage Mellag connaît un taux de salinité et il témoigne aussi de problèmes environnementaux en raison des déchets des municipalités et des hôpitaux, les problèmes de disponibilité d'eau potable à venir. De façon générale, et cela a été mentionné à maintes reprises par les représentants de la société civile, la migration des jeunes est importante, d'abord en raison du manque d'activité économique et ensuite en raison de l'infrastructure souvent manquante.

- Pour le gouvernorat de Siliana, seule Siliana Nord se distingue par un IDH supérieur à la moyenne nationale, contrairement à toutes les autres délégations qui ont souvent un score compris entre 400 et 500. Deux communes enregistrent des indicateurs très faibles par rapport au seuil national.
  - La délégation d'Errouhia où le taux d'analphabétisme est très élevé (41 %) et où les indices de l'infrastructure sont déficients (avec un taux de connexion internet de 5 %, de desserte en eau courante de 35 % et de raccordement au réseau ONAS de 25 %).
  - La délégation de Bourouis qui a un IDH synthétique de moins de 400, où l'on trouve des indicateurs de l'infrastructure également faibles mais aussi et surtout des taux de chômage
-

très élevés (le taux de chômage global est de 30 %, tandis que celui des diplômés est de 32%).

En général, dans l'ensemble du gouvernorat de Siliana, on peut noter l'existence des ressources importantes mais on remarque une très faible exploitation des opportunités. Il s'agit de régions à vocation agricole où les zones irriguées sont assez importantes. Ces terres sont propices aux plantations arboricoles, aux cultures maraîchères, aux grandes cultures et à la culture des plantes médicinales, aromatiques, ornementales et la floriculture. On regrette une insuffisance de l'occupation de l'arboriculture. L'agriculture demeure assez classique, peu de formations étant proposées aux agriculteurs afin de remédier à cette insuffisance. Le manque d'innovation explique le fait que ces activités agricoles ne contribuent pas au recrutement des diplômés de l'enseignement supérieur. Les massifs montagneux et forestiers sont riches en faune et flore variées, et notamment en plantes aromatiques et médicinales. Le gouvernorat de Siliana est une région qui a un potentiel tant sur le plan du tourisme culturel qu'écologique. Au travers de la topographie, les sommets, les plaines, les cours d'eau, les plans d'eaux, les sources thermales, la nature offre d'éléments qui pourraient être utilisés en faveur du développement de projets tels que le thermalisme, le tourisme de chasse et les randonnées pédestres. La région compte également de nombreux sites archéologiques datant des civilisations antiques. Des projets pouvant contribuer au développement du tourisme culturel consisteraient en la valorisation des vestiges et l'aménagement d'unités hôtelières et des gîtes.

En prenant comme exemple la délégation d'Errouhia, qui est l'une des délégations les plus marginalisées de la région, on peut souligner que cette localité est une zone agricole caractérisée par des richesses agricoles très importantes, notamment les plantations arboricoles telles que les pommiers et les oliviers. On y trouve également des cultures maraîchères. Compte tenu du potentiel agricole, le taux de pauvreté peut être expliqué par une exploitation non optimale des ressources. L'agriculture y est menée de manière traditionnelle et ne permet pas de dégager une productivité suffisante. La délégation d'Errouhia ne compte pas de centre de formation professionnelle et peu de formations ont été proposées jusqu'à présent. De plus, le tissu industriel est faible voire inexistant. Errouhia compte une usine de confection (sous-traitant de la marque Benetton) qui emploie environ 90 personnes et dans laquelle les habitants regrettent le non-respect des droits de travail (les ouvrières sont payées des salaires souvent inférieurs au SMIG). Errouhia est donc une zone vierge en ce qui concerne l'initiative privée.

Ce déficit considérable de plusieurs délégations de Siliana, et du Nord-Ouest en général, reflète très clairement la marginalisation des zones intérieures et rurales et de la partie ouest du pays. Certains auteurs ne se contentent pas de parler seulement d'un inégal développement ou d'une marginalisation des régions intérieures, mais ils parlent même d'un enclavement de ces zones à cause de leur isolement tant au niveau productif que dans le secteur non productif : le premier est entamé par « l'absence de l'infrastructure routière ou par la pénurie des substituts, sinon par la détérioration des équipements à travers le temps de façon à rendre l'unité sociale (ou la région) peu intégrée au tissu qui l'entoure ». Quant au niveau non productif, « dévolu généralement à l'État, l'enclavement indique le manque des équipements socio-éducatifs et collectifs » (Amri, 2002).

C'est un état d'isolement, par les pouvoirs publics, « la politique ostraciste excluant des fruits de la croissance certaines populations ou certaines régions de façon à rendre l'unité sociale peu intégrée au tissu qui l'entoure, provoquant ainsi un ralentissement dans les échanges interrégionaux, intergroupes sociaux, intercommunautaires ou bien réduisant une communauté à devenir réceptrice dans l'opération des échanges, créant par là un déséquilibre dans le corps social, et c'est ainsi que naissent les poches de pauvreté » (Amri, 2002).

Cette situation "d'enclavement" et de sous-développement a des effets démographiques néfastes notamment la dépopulation et l'exode rural :

- la dépopulation est attestée par un taux d'accroissement négatif dans tous les gouvernorats du Nord-Ouest (-0,05 à Béja, -0,37 à Jendouba, -0,62 au Kef et -0,48 à Siliana)

- le déplacement de la population est attesté par un solde migratoire toujours négatif reflétant le caractère répulsif de la région ; ce solde est de -35 mille entre 2009 et 2014 (en milliers : -7,6 à Béja ; -12,1 à Jendouba ; -7,0 au Kef et -8,3 à Siliana).

Cette crise du Nord-Ouest, et des régions rurales en général (une crise qui est à l'origine des flux migratoires importants qui génèrent parfois une stagnation, voire une diminution de la population) est inhérente à de nombreuses causes structurelles qui expliquent la dépopulation de cette région. Il s'agit notamment de : la concentration de la propriété, la faiblesse de la diversification de l'agriculture, la détérioration des revenus dans l'agriculture, la mécanisation de ce secteur (avec la non-diversification) ce qui a diminué le besoin en main-d'œuvre (la régression des journées de travail disponibles dans les campagnes de la région), la mécanisation par voie de location qui a généré un rapport d'exploitation et de domination et qui a accéléré le rythme de destruction de l'équilibre de l'économie familiale et enfin l'absence des transformations structurelles de compensation (la faiblesse des investissements industriels et tertiaires)...(Dimassi et al, 1982).

### **5. La perception de la population de la problématique rurale**

L'exode rural et l'importance de la migration interne ont généré un déclin incontestable des gouvernorats intérieurs et surtout des régions rurales (non seulement au niveau socio-économique mais aussi et surtout au niveau démographique). À titre d'exemple, l'accroissement annuel moyen est beaucoup plus important dans les villes orientales par rapport aux régions intérieures. Durant les dernières décennies, cet accroissement a dépassé 2% et 1,8% respectivement dans le District de Tunis et le Centre-Est alors qu'il était inférieur à 0,6% au Centre-Ouest et il est même négatif au Nord-Ouest (-0,36%). Ceci dénote très nettement du caractère répulsif des régions rurales et intérieures contrairement à la façade orientale, et on peut même affirmer que cette divergence est en train de s'aggraver, car la concentration humaine et le poids démographique des régions littorales ne cessent de se renforcer (Bousnina, 2012, p.210).

La perception de l'exode rural (et de la diminution de la population agricole) est souvent négative, et la quasi-totalité (95%) des personnes interrogées dans notre enquête condamnent ce mouvement de la population. Les motifs invoqués pour dénoncer cette « désertion » des campagnes sont très variés :

- l'importance de la contribution de la population agricole à la richesse nationale
- le danger de la crise alimentaire
- un déséquilibre entre les différents secteurs économiques
- le risque de l'augmentation de l'importation des produits agricoles (donc l'accroissement du déficit de la balance commerciale)
- l'exode rural (et en conséquence une multiplicité des problèmes dans les villes) et la pénurie de la main-d'œuvre dans l'agriculture
- l'accroissement du chômage dans les villes
- le déséquilibre régional
- selon certains enquêtés, même si l'agriculture est un métier difficile, il faudrait l'encourager et la payer convenablement, et surtout aider ceux qui restent pour travailler la terre, car ceci permet d'éviter certaines importations qui sont en train de nous faire perdre les devises
- selon les termes d'autres interviewés, il n'y aura pas de main-d'œuvre pour travailler dans le secteur agricole, donc il y aura une diminution de la production agricole, et par conséquent ceci nécessite le recours à l'importation et subséquemment la dépendance alimentaire.

Cette dégradation de la démographie et de l'emploi agricoles est, en réalité, inhérente à la crise du « monde rural tunisien » en général. Comme on l'a analysé dans un travail antérieur ((Bousnina, 2012, pp.214-216), on doit souligner que la plupart des gouvernorats intérieurs répulsifs sont des régions à



dominante rurale et agricole et que le mouvement migratoire est assimilé dans la majorité des cas à un exode rural. Ce dernier est ainsi déterminé par une dynamique socio-économique inhérente à la crise du monde rural et de la paysannerie, une crise qui est elle-même déterminée par l'échec du modèle économique et développementiste. Selon A. Bedoui, il s'agit d'un modèle d'accumulation dépendant qui s'est traduit (dans une optique d'une rentabilité acceptable pour le capital) par une soumission poussée du monde rural et particulièrement de l'agriculture aux exigences propres à ce type de capital. Ce modèle (qui exclut la paysannerie) a généré une dégradation des termes de l'échange entre l'agriculture et l'industrie et une détérioration du pouvoir d'achat de la paysannerie, et notamment de la majorité des paysans les moins nantis qui se trouvent contraints de fuir le secteur agricole à la recherche d'un emploi salarié dans les centres urbains. (Bedoui., 1994, pp.27-30).

En dépit de la recherche de régionalisation de l'espace et d'une allocation spatiale plus égalitaire des ressources, et malgré la tendance à l'essoufflement de la capacité d'attraction de quelques centres urbains en particulier à partir des années 80 (surtout avec l'augmentation des prix agricoles et la mise en place de nombreux programmes de développement rural et régional), la question de l'exode rural et de la dépopulation des régions intérieures n'est pas encore résolue, et ce d'autant plus que les indicateurs montrent un déclin relatif de la population rurale et des régions à dominante agricole et rurale (notamment le Centre-Ouest et le Nord-Ouest), car la prise en considération de l'inégal développement par les pouvoirs publics s'est faite tardivement et d'une manière conjoncturelle, d'où « le retard structurel qui caractérise le milieu rural par rapport au milieu urbain aussi bien au niveau des infrastructures et des équipements qu'au niveau de la promotion sociale [à cause] d'une intervention a posteriori après le développement d'une dynamique spatiale et socio-économique au profit des zones urbaines littorales » (Gdoura et Sahnoun, 1994).

D'un autre côté, les disparités régionales et la « dichotomie géographique » en Tunisie expliquent les préférences en faveur des régions littorales et au détriment des régions intérieures et des zones rurales. Cette constatation est confirmée tant par les données statistiques que par l'analyse des perceptions et des représentations des enquêtés :

- l'inégal développement régional a généré une concentration de la population sur la façade orientale au détriment des régions intérieures où l'urbanisation et le niveau de développement humain demeurent encore faibles par rapport au littoral. Selon les dernières données de l'INS, le littoral - qui ne représente que moins de 30% de la superficie - concentre plus de 70% de la population totale du pays. Deux régions se caractérisent, à cet égard, par leur attractivité ; il s'agit du Nord-Est (y compris le District de Tunis) et du Centre-Est (le Sahel et Sfax) qui ne s'étendent que sur 17% de la surface, mais qui attirent plus de 60% de la population (Bousnina, 2012).
- au niveau de la perception, trois régions seulement accaparent près de 80% des préférences des enquêtés : le District de Tunis, le Nord-Est et le Centre-Est, c'est-à-dire les plus grandes villes et les régions les plus développées et les plus urbanisées du pays (bien que près de 35% des enquêtés aient exprimé, dans une autre question de l'enquête, leur préférence pour la campagne qui exerce un attrait particulier sur un nombre important de citoyens).

À l'instar du cas français, et comme l'ont noté Girard et Bastide, « en dépit des protestations du public, le mouvement d'abandon de la campagne, ou plutôt le regroupement de la population dans des unités urbaines, est un mouvement naturel, souhaité et voulu par les hommes » (Girard et Bastide, 1960, p.273).

Pour le cas tunisien, et comme l'a minutieusement analysé H.Sethom, « la priorité dont ont bénéficié les citadins, depuis l'indépendance, au détriment des ruraux, et plus particulièrement des paysans, est responsable de la pérennité des maux dont souffrait la société rurale tunisienne, à savoir le chômage et le sous-emploi, la pauvreté pour la majorité des ruraux, l'exode rural, l'accentuation du

déséquilibre régional, l'apparition et l'approfondissement d'un déficit alimentaire chronique qui a développé la dépendance du pays vis-à-vis de l'étranger » (Sethom, 1992).

### Conclusion

Cet article a essayé de montrer que les disparités et les inégalités en Tunisie ont été très importantes non seulement entre les différentes régions, mais aussi et surtout entre les milieux urbain et rural, avec la marginalisation très nette de la population rurale, ce qui a été souvent à l'origine de l'aggravation des écarts, et ce, tant en matière éducationnelle et sanitaire que dans le domaine du niveau de vie, des équipements socio-collectifs et au niveau économique et développementiste en général.

Les indicateurs qui confirment la fragilité rurale sont multiples : les taux de mortalité infantile et infanto-juvénile qui sont deux fois plus élevés en milieu rural qu'en milieu urbain, les disparités en matière éducationnelle entre les milieux qui demeurent considérables, les écarts entre les campagnes et les villes en matière de desserte en eau courante, d'assainissement et d'équipement, l'importance de la pauvreté et son accroissement dans le milieu rural, la répartition de la population tunisienne et le déséquilibre démographique flagrant en Tunisie (accentué par la migration et l'exode rural), la "dépopulation" des régions intérieures et rurales, le chômage très élevé dans les zones rurales notamment pour les cadres, la grande faiblesse de l'IDH dans la totalité des campagnes...

Les facteurs explicatifs sont multiples : la concentration des investissements, des emplois et des richesses dans les zones urbaines, la centralisation de l'industrie et des activités tertiaires et secondaires, la fragilité économique des régions intérieures à dominante rurale, la très faible exploitation des richesses naturelles, la grande faiblesse du tissu économique et surtout des zones industrielles, le secteur agricole particulièrement sinistré, l'agriculture archaïque et sa productivité limitée, les terres morcelées et l'agriculture qui est réalisée de manière traditionnelle ce qui ne permet pas de dégager une productivité suffisante, la faiblesse de la diversification de l'agriculture, la détérioration des revenus dans ce secteur ...

En résumé, cette dynamique socio-économique est inhérente à la crise du monde rural et de la paysannerie, une crise qui est elle-même déterminée par l'échec du modèle développementiste, ce qui s'est traduit par une fragilité accrue des zones rurales tunisiennes.

### Références bibliographiques

- Amri L.**, 2002. *La femme rurale dans l'exploitation familiale. Nord-Ouest de la Tunisie*. L'Harmattan, Paris, 538 p.
- Bedoui A.**, 1994. Migration et dynamique socio-économique en Tunisie. In, IREP, « Les migrations internes », IREP (Institut de Recherches et d'études sur la Population), *Cahier de l'IREP n°10, Tunis, 1994, pp. 23-53*
- Belhedi A.**, 1990. Industrie et espace, ou l'ordre de l'extraversion. *Revue Géographie et développement, 10 : 7-48*
- Belhedi A.**, 1992a. *L'organisation de l'espace en Tunisie*. P.U.T (Publication de l'Université de Tunis), Tunis, 270 p.
- Belhedi A.**, 1992b. *L'aménagement de l'espace en Tunisie*. P.U.T, Tunis, 268 p.
- Belhedi A.**, 1992c. Urbanisation, polarisation et développement régional'', *Revue Tunisienne de Sciences Sociales RTSS, Centre d'Etudes et de Recherches Economiques et Sociales CERES, Tunis, 110: 111-144*
- Belhedi A.**, 1996. *Développement régional, rural et local*. Cahiers du CERES, série géographique n° 17, Tunis, 350 p.
- Belhedi A.**, 1999. L'espace touristique en Tunisie'', Communication au cours d'été, Institut Supérieur des Études Touristiques (ISETUR), Université de Girona, Espagne, 5-6 Juillet 1999
-

- Belhedi A.**, 2017. Développement des régions intérieures. Spécificités, contraintes et potentialités, Séminaire « Pour un développement spécifique aux régions intérieures », U.R. BiCade, FLHA, Université Manouba, 15-17 mars 2017
- Belkaid A.**, 2018. Les voix oubliées de Kasserine, *Revue Manière de voir : Le défi tunisien, Le monde diplomatique*, 160, Aout-Septembre 2018, 160 : 82-85
- Bousnina A.**, 2012. *Le littoral et le désert tunisiens. Développement humain et disparités régionales en Tunisie*. Edition l'Harmattan, Paris, 2012, 330 p.
- Bousnina A.**, 2013. *Le chômage des diplômés en Tunisie*. Edition l'Harmattan. Paris, 2013, 232 p.
- Bousnina A.**, 2015. *Population et développement en Tunisie*. Edition l'Harmattan. Paris, 2015, 304 p.
- Bousnina A.**, 2019. *La Tunisie périphérique oubliée*. Edition l'Harmattan. Paris, 2019, 302 p
- Bousnina A.**, 2022. Migration et développement en Tunisie. *Revue Recherches et études en Développement*, 9, 1: 632-651
- Bousnina A.**, 2022. The human development in Tunisia: synthetic indicators (HDI) and regional disparities. *Journal Of North African Economies*, 18, 3: 469-488
- Dimassi H. et Zaiem M.H.**, 1982. *La dynamique socio-économique de population d'une région. L'exemple du Nord-ouest-tunisien*. Actes du 5<sup>ème</sup> colloque de démographie maghrébine, AMEP, Rabat, 1982
- Girard A. et Bastide H.**, 1960. « Les problèmes démographiques devant l'opinion », *Revue Population*, 2 : 245-288
- Gdoura M. et Sahnoun A.**, 1994. *Migrations intérieures et développement rural en Tunisie*. In, IREP. « Les migrations internes. Cahier de l'IREP n°10, Tunis, 1994, pp.103-120
- Hayder A.**, 2006. Les dynamiques régionales en Tunisie : de la régionalisation à la métropolisation. *Revue Tunisienne de Géographie*, 37 : 11-42
- INS (Institut National de la Statistique)**, 2020. *Annuaire Statistiques de la Tunisie 2000/2020*.
- INS (Institut National de la Statistique)**, 2021. *Enquêtes nationales sur la consommation et le niveau de vie des ménages 1975- 2021*
- INS (Institut National de la Statistique)**, 2014. *Recensements généraux de la population tunisienne : 1966, 1975,1984 1994, 2004 et 2014*.
- INS (Institut National de la Statistique)**, 2016. *Résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014*, Volume 3 ; caractéristiques démographiques et fécondité, Institut National de la Statistique, Tunis, 2016
- INS (Institut National de la Statistique)**, 2017. *Résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014*, Volume 4 ; caractéristiques d'éducation de la population, Institut National de la Statistique, Tunis, 2017.
- INS (Institut National de la Statistique)**, 2017. *Résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014*, Volume 9 ; caractéristiques économiques de la population, Institut National de la Statistique, Tunis, 2017.
- INS (Institut National de la Statistique)**, 2020. *Annuaire statistique de la Tunisie, 2015-2019*, Institut National de la Statistique, Tunis, 2020.
- INS (Institut National de la Statistique)**, 2020. *Carte de la pauvreté en Tunisie*, Institut National de la statistique, Tunis, 2020.
- INS (Institut National de la Statistique)**, 2023. Enquête nationale sur le budget, la consommation et le niveau de vie des ménages de 2021. Principaux résultats, Institut National de la Statistique, Tunis, février 2023.
- Jouini E.**, 2013. *Tunisie l'espoir : mode d'emploi pour une reprise*. Cérès éditions, Tunis, 288 p.
- Lamine R.**, 2008. Croissance démographique et dynamiques migratoires récentes des grandes villes tunisiennes », *Les Cahiers d'EMAM* [En ligne], 16 : 51-75
-

- MDCI, INS et UNICEF**, 2013. *Suivi de la situation des enfants et des femmes en Tunisie- Enquête par grappes à indicateurs multiples 2011-2012*. Rapport Final, Ministère du Développement et de la Coopération Internationale, Institut National de la Statistique, Fonds des Nations Unies pour l'enfance
- MDCI, INS et UNICEF**, 2020. *Enquête par grappes à indicateurs multiples 2018*. Rapport préliminaire, Ministère du Développement et de la Coopération Internationale, Institut National de la Statistique, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Juin 2020
- Meddeb R.**, 2018. *Le désenchantement du jasmin*. Imp. Simfact, Tunis, 568 p.
- Mhidhi N.**, 1998. Le rôle des nouvelles communes des montagnes du Nord-Ouest de la Tunisie dans le développement local. Le cas de Nebber, Menzel Salem et Bni Mtir, in, Belhedi A. (ed.). Quelques aspects du développement régional et local en Tunisie, ouvrage collectif, *Cahiers du CERES, Série Géographique*, 20 : 181-211
- Ministère du Développement Régional et de la Planification**, 2012a. L'indicateur de développement régional. Gouvernorat de Béja, Tunis.
- Ministère du Développement Régional et de la Planification**, 2012b. L'indicateur de développement régional. Gouvernorat du Kef, Tunis.
- Ministère du Développement Régional et de la Planification**, 2013a. Stratégie du développement du gouvernorat de Bejà, Tunis.
- Ministère du Développement Régional et de la Planification**, 2013b. Stratégie du développement du gouvernorat de Jendouba, Tunis.
- Nabli R.** 2008. *Les entrepreneurs Tunisiens. La difficile émergence d'un nouvel acteur*. Edition l'Harmattan, Paris, 438 p.
- ONU** (Organisation des Nations Unies), 2001. Bilan commun de pays. New York.
- Sethom H.**, 1992. *Pouvoir urbain et paysannerie en Tunisie*. Cérès production, Tunis, 1992, 394 p.
- Sethom H.**, 2001. *Répartition spatiale de la population et urbanisation*, in, Vallin Jacques et Locoh Thérèse (ed.). *Population et développement en Tunisie : la métamorphose*, Cérès Éditions, Tunis, pp. 277-293
- Tizaoui H.**, 2018. *Pour un nouveau paradigme du développement régional en Tunisie. Pas de développement régional sans industrie*. Arabesques éditions, Tunis, 342 p.
- Touensa Association et OIM**, 2013. *Rapport de diagnostic des gouvernorats de Kairouan, Siliana, Kef et Jendouba*. Association Touensa et Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), 147p.
- Vallin J. et Locoh Th.** (ed.), 2001. *Population et développement en Tunisie : la métamorphose*. Cérès Éditions, Tunis, 801 p.
- Touhami, H.**, 2023. Tunisie : Première lecture des résultats de l'enquête de consommation 2021 de l'INS. *Revue Leaders*, 2023, 142 : 30-35